

**Sœurs de la Croix
De Chavanod
Délégation Congo-Cameroun
B.P 1276 B1 Brazzaville
Congo**

Décharge

Je soussignée, Sœur Solange TSELIKEME, Directrice du Collège Sainte-Croix de Makoua, et Responsable de la Commission Paroissiale Pastorale de l'Enfance et de la Jeunesse, reconnais avoir reçu des mains de Mademoiselle Alice STADLER, la somme de 680 Euros, soit un montant de 442.000 FCFA, pour les activités de la colonie des jeunes.

En foi de quoi, la présente décharge est établie pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Brazzaville ce 04 Août 2011

Supérieure Régionale
Sœur Rosine TEHNA



Sœur Solange TSELIKEME